



Gouvernement du Québec  
La ministre de l'Emploi  
et ministre responsable de la région de Lanaudière

## PAR COURRIEL

Québec, le 12 décembre 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4  
[Leader.SJB@assnat.qc.ca](mailto:Leader.SJB@assnat.qc.ca)

Monsieur le Leader parlementaire,

Le 26 novembre dernier, le député de Marguerite-Bourgeoys inscrivait au feuilleton une question sur les actions prévues par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour soutenir les écoles de pilotage, compte tenu des frais d'utilisation aéroportuaires en augmentation, plus particulièrement à l'aéroport de St-Hubert.

Je tiens à préciser que je suis bien au fait des enjeux de main-d'œuvre dans le secteur du transport aérien régional. Nous collaborons d'ailleurs avec de nombreux partenaires, comme le Comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatiale (CAMAQ), que nous soutenons financièrement dans le cadre de la Table de concertation sur le transport aérien régional, lancée l'hiver dernier, qui vise notamment à examiner les enjeux liés à la main-d'œuvre dans le transport aérien régional. J'ai d'ailleurs eu l'occasion de les rencontrer à quelques reprises. Le Conseil emploi métropole pilote également la mise en œuvre d'un plan d'action métropolitain en emploi en aérospatiale (PAMEA).

De plus, au cours des dernières années, notre gouvernement a annoncé des investissements majeurs au Centre québécois de formation aéronautique (CQFA), le seul établissement public à offrir la formation en pilotage d'aéronefs au Québec. Depuis 2021, c'est près de 29M\$ que nous avons investi pour l'acquisition et le renouvellement d'aéronefs, de simulateurs de vol et pour l'agrandissement et le réaménagement de leurs installations.

Bien que je sois sensible aux enjeux soulevés par mon collègue, je souhaite rappeler au député de Marguerite-Bourgeoys que les autres écoles de pilotage sont des établissements privés non subventionnés, et qu'ils ne relèvent pas du champ d'intervention du ministère de l'Emploi.

Je tiens cependant à le rassurer que je travaille en étroite collaboration avec les ministres de l'Enseignement supérieur et des Transports et de la Mobilité durable afin d'assurer une main-d'œuvre qualifiée dans le secteur aérien.

Veuillez agréer, Monsieur le Leader parlementaire, mes plus sincères salutations.

La ministre,



Pascale Dery

A handwritten signature in black ink, appearing to read "P.DERY". Below the signature, the name "Pascale Dery" is printed in a standard font.

N/Réf. : 185896